



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE  
L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX  
(SECTION MONTRÉAL)**

Tenue le mercredi 11 avril 2018 à 10 h  
Au Le Rizz, 6630, rue Jarry Est, Montréal, Québec

**MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

Daniel Morin souhaite la bienvenue à tout le monde et avant de procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée, il aura quelques annonces à faire, mais avant il donne la parole à Jocelyne Wiseman.

Jocelyne Wiseman souhaite elle aussi la bienvenue à tous les membres et précise que comme chaque année nos partenaires nous offrent des cadeaux et cette année nous en avons reçu plusieurs, notamment de la Caisse Populaire Sault Récollet, les Grands Explorateurs, RSA Assurance, Johnson (Medoc) Assurance voyage. Elle poursuit en décrivant les cadeaux reçus et précise qu'à la fin de l'assemblée il y aura un tirage.

Daniel Morin remercie Jocelyne Wiseman et procède aux annonces ;

- Comme à chaque année, question de meubler notre site internet avec des photos de notre réunion, M. Camille de Varennes prendra des photos durant la réunion ainsi que durant le dîner alors ceux et celles qui ne veulent pas que leurs photos se retrouvent sur le site internet, veuillez aviser M. de Varennes qui modifiera l'angle de la prise de vue.
- Concernant l'inscription des membres à l'assemblée générale, Daniel Morin précise que chaque année nous fixons une date limite pour des raisons qui sont évidentes, mais qui ne semble pas l'être pour tout le monde. Ainsi, pour les années subséquentes il tient à informer qu'il n'y aura plus de passe-droit et précise qu'une personne non inscrite à la date limite ne pourra plus participer à l'assemblée. Daniel Morin termine en remerciant tout le monde pour leur compréhension.

Daniel Morin poursuit en précisant qu'il fera les présentations des membres du C.A., et des bénévoles lors du mot du président. Procédons maintenant à l'ouverture officielle de l'assemblée annuelle 2018 de la section de Montréal de l'Association Nationale des Retraités fédéraux.

---

**1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président, Daniel Morin, souhaite officiellement la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 10 h 10.

**2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Daniel Morin a passé en revue les points de l'ordre du jour lequel fut adopté tel que présenté.

**Proposition :**

M. Bernard Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mme Gaétane Duguay.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

**3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 AVRIL 2017**

Le président demande aux membres s'ils veulent qu'on procède à la lecture du procès-verbal étant donné que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée en ont reçu une copie. Les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à sa lecture.

Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal de l'AGA 2017. Aucun commentaire et/ou aucune correction à apporter.

**Proposition :**

M. Gérald Jodoin propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2017 tel que présenté, il est appuyé par M. Archer Amyot.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

**4. – FINANCES**



EtatsFianciersVerifies  
- EF 2017.pdf

***4.1 Présentation des états financiers de l'exercice se terminant au 31/12/2017 et prévisions budgétaires***

Une copie des états financiers vérifiés et préparés par Paquin & associés, CPA, ayant été envoyée à toutes les personnes inscrites à l'Assemblée générale annuelle, Marcel Couture passe le document en revue et fournit les explications sur les résultats de l'exercice terminé au 31 décembre 2017, sur l'évolution de l'actif, sur le bilan et sur le flux de la trésorerie avant de répondre aux questions.

L'état des résultats pour la période de douze mois terminés le 31 décembre 2017 se résume comme suit :

- Produits (revenus) totaux : 111,034 \$
- Charges (dépenses) totales : 115,763 \$
- Insuffisance des produits sur les charges (4,729 \$)

Le Bilan

- Actif 245,639 \$

- Passif : aucun passif, toutes les factures ont été payées.
- Réserves (d'immobilisations, de Formation des bénévoles, Défense des prestations, améliorations locatives) : 136,017 \$
- Actif non grevé d'affectation : 99,802 \$

Il est à noter que les états financiers vérifiés pour l'année 2017 ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la section lors de sa réunion du 20 mars 2018.

Marcel Couture demande maintenant aux membres s'ils ont des questions sur les états financiers.

Questions :

- M. Archer Amyot demande pourquoi à la page 1 des états financiers, on ne voit pas le mot « Prévision » pour le budget 2017. Marcel Couture répond que c'est sans doute la terminologie du Vérificateur, mais il peut très bien lui faire la demande pour qu'une modification soit apportée dans le futur.
- Concernant la diminution de nos cotisations, un autre membre demande si l'Association fait toujours parvenir, tous les deux ans, une lettre aux futurs retraités dans le but de les recruter. Daniel Morin dit que nous n'avons plus ce privilège d'insérer, tous les deux ans, une lettre aux futurs retraités par l'entremise du bureau des pensions. Le Conseil de Trésor ne donne plus son accord à cette pratique qui nous donnait par le passé, une très belle visibilité. Seul Revenue Canada, aux bureaux de Montréal, Laval et Brossard, nous permet de faire des présentations aux futurs retraités. Cependant, il précise qu'à la section de Montréal de l'ANRF, il y a un comité des Communications/Recrutement et que ce même comité sera bientôt divisé pour que certains membres puissent dédier leurs tâches au recrutement de nouveaux membres. Il poursuit en précisant que nous serons présents au Complexe Guy Favreau et si nous obtenons l'autorisation, nous irons aussi au bureau de l'Agence du Revenu du Canada au 305 René-Lévesque lors de la semaine de la Fonction publique fédérale du 10 au 16 juin 2018.
- Une membre mentionne que Le Service correctionnel du Canada de la région du Québec a une entente et peut insérer une lettre aux futurs retraités pour faire connaître l'association.
- Micheline Bétournay, membre du conseil d'administration dit que tous les membres de l'Association peuvent être nos ambassadeurs pour faire du recrutement. Ils peuvent le faire en nous contactant pour nous donner leurs idées ou leurs suggestions. De plus, elle précise que si les membres connaissent des futurs retraités, il faudrait leur parler de l'Association et leur demander la permission de communiquer avec eux.



Budget 2018  
approuvé par le CA d

Concernant les prévisions budgétaires 2018, Marcel Couture passe en revue le document :

- Revenus : 111,200 \$
- Dépenses : 142,500 \$
- Déficit prévu : (31,300 \$)

Il demande s'il y a des questions et/ou commentaires – aucun membre n'a de questions et/ou des commentaires sur les prévisions budgétaires 2018.

#### **4.2 Nomination de l'expert-comptable pour 2018**

Marcel Couture lit la proposition en vue de nommer un vérificateur comptable pour 2018.

##### **Proposition : (voir Annexe I)**

M. Archer Amyot propose de nommer la même firme comptable, c'est-à-dire, Paquin & associés, CPA pour 2018. Il est appuyé par M. Bernard Tremblay.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

#### **5. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS**



M. Daniel Morin passe en revue et explique le document des modifications aux règlements. Les règlements à modifier sont les suivants ; **5.1.1, 5.3, 6.2, 6.4, 6.6, 8.4.1, 8.6.1, 9.2, 10.2.3, Annexe B point 7**. La colonne de gauche représente les règlements actuels et la colonne de droite c'est la proposition des règlements modifiés.

M. Daniel Morin demande s'il y a des questions concernant les modifications aux règlements. M. Archer Amyot demande à savoir si un membre n'est pas élu au conseil d'administration, sa nomination peut-elle être conservée en remplacement si le besoin survient. Daniel Morin répond qu'effectivement les mises en candidature des membres qui ne seront pas élus aujourd'hui seront mises en banque.

##### **Proposition : (voir Annexe II)**

M. Gérald Jodoin propose d'approuver les modifications aux règlements généraux de la section tels qu'ils sont actuellement présentés et il est appuyé par M. Archer Amyot.

**Proposition acceptée à l'unanimité.**

#### **6. MOT DE LA PRÉSIDENCE (voir Annexe VII)**

M. Daniel Morin remercie de nouveau les membres pour leur présence à cette assemblée annuelle. Il continue en présentant les bénévoles au conseil d'administration, les employés au bureau et d'autres bénévoles de notre section.

M. Jacques Lambert, directeur du district du Québec et précédemment président au poste de la section de Montréal ne pouvait être présent, car le conseil d'administration national débute aujourd'hui.

Au mois de juin, comme à chaque année, se tiendra l'assemblée annuelle des membres. À cette même assemblée, l'an dernier votre section a présenté une résolution qui demandait que la partie des cotisations qui nous revient soit payée par dépôt direct plutôt que par chèque. La résolution fut défaire sur la base qu'un projet

pilote en ce sens était déjà en marche. La mise en place, pour l'ensemble des sections, serait complétée en juin 2018. Malheureusement, il semble que ce ne sera pas le cas. Les conditions qui nous sont imposées ne nous sont pas acceptables.

En juin prochain, nous présenterons une proposition qui replacera notre part des cotisations à un niveau pas parfait, mais acceptable. Nous appuierons aussi une proposition de la section de Québec demandant que l'encart des sections dans le magazine SAGE soit de la même qualité que le magazine l'est.

La communication avec nos membres est très importante et le magazine est le seul moyen à notre disposition pour rejoindre tous nos membres. La section de Montréal n'a qu'un peu plus de 35% de nos membres qui ont une adresse courriel. Si des choses importantes doivent obligatoirement être communiquées et que nous devons utiliser Poste Canada, cela nous coûte plus de 10,000 \$.

M. Daniel Morin mentionne que la technologie prend de plus en plus de place et cela affecte les communications. De plus en plus, les communications se feront par courriel et via notre site internet. Il réitère sa demande auprès des membres de nous donner leurs adresses courriel si ce n'est pas déjà fait.

Il parle du bénévolat et dit que presque chaque assemblée annuelle nous nous retrouvons avec un conseil d'administration incomplet. Au cours de l'année, et ce, pour différentes raisons, nous perdons des membres. Il serait intéressant d'avoir une banque de noms de personnes qui aimeraient siéger au conseil. Il dit qu'un membre intéressé n'a qu'à fournir un cours CV et ses coordonnées, soit par internet, par La Poste ou par téléphone. Nous pourrions créer une banque de noms dans laquelle nous pourrions puiser advenant le besoin. Outre le besoin au Conseil, des bénévoles sont requis pour les comités.

## **7. LES RETRAITÉS AYANT DES PROBLÈMES AVEC PHÉNIX – RÔLE DEL'ANRF :**

Un membre a demandé d'inscrire le sujet « Phénix » (système de paie problématique) à l'ordre du jour.

Daniel Morin précise que les membres qui ont pris leur retraite depuis un certain temps ne sont pas concernés par le problème. Ceux qui l'on prit plus récemment, rencontrent effectivement beaucoup de difficultés à se faire payer et par le fait même, leur pension pourrait être affectée par cette situation. Sur notre site web, il y a un document de deux pages d'informations sur le sujet, comment cela nous affecte, et comment l'Association réagit et comment un membre doit réagir. Dans ce document, il y a des liens vers différents sites, soit pour porter plainte, soit pour obtenir des précisions sur l'impôt sur le revenu, pour obtenir un remboursement des dépenses ou pour écrire aux différents paliers gouvernementaux.

Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à internet, Daniel Morin informe que sur la table en avant, il y a le document papier. Les membres touchés par ces problèmes peuvent prendre une copie du document. Les membres s'expriment :

- Un témoignage a été fait de la part d'une membre qui dit qu'elle a écrit au sous-ministre adjoint de son ministère avec copie à la sous-ministre de TPSGC. Elle dit que cela semble fonctionner et faire bouger les choses dans son dossier. Elle devrait recevoir tous les documents demandés, le 13 avril prochain. Elle poursuit en disant que l'Association devrait obtenir une liste de fiscalistes et comptables qui sont

familiers avec les problèmes de paie Phénix. Elle encourage tous les membres qui rencontrent de tels problèmes d'écrire à leur sous-ministre.

- Mme Jocelyne Wiseman, membre au conseil d'administration, mentionne qu'elle est toujours à l'emploi du gouvernement fédéral et elle reçoit toute la documentation qui est envoyée aux employés à l'interne. À la fin février 2018, il y avait approximativement 660,000 actions en retard, dont 360,000 qui touchent la paie seulement. Ils reçoivent 90,000 nouvelles actions par mois et ils sont capables d'en traiter 65,000. Elle termine en disant que les retraités ne sont pas seuls. Comme pour les employés toujours à l'emploi, tout membre qui rencontre de tels problèmes se doit d'enregistrer une plainte formelle pour que son dossier soit traité.
- Une autre membre dit qu'elle est retraitée depuis 13 mois du service correctionnel. C'est elle qui a demandé de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la réunion. Elle pense qu'il est très important à la lumière de ce qui s'est dit aujourd'hui sur le sujet, de publiciser l'importance auprès des retraités de porter plainte. Plusieurs retraités se sont fait dire qu'il n'y avait rien à faire une fois à la retraite. Elle indique être en audition de grief (gelé au 3<sup>e</sup> palier) ce qui lui permettra de faire partie d'un potentiel de recours collectif.
- Mme Micheline Bétournay, retraitée depuis la fin 2015 dit qu'elle a déjà appelée le centre de rémunération pour ouvrir un dossier pour obtenir la ventilation de la rétroaction à venir. Elle dit que l'employé de la rémunération a été efficace dans son dossier. De plus, elle précise que s'il y a des sommes additionnelles qui n'ont pas encore été payées, elle veut conscientiser les membres qu'il y aura un impact fiscal futur à considérer.

## **8. ÉLECTIONS**

M. Daniel Morin explique que comme tous les ans, il propose les trois étapes suivantes dans le processus des élections ;

1. La confirmation d'une nomination par le conseil d'administration
2. L'élection au conseil d'administration par renouvellement du poste
3. L'élection des nouveaux candidats avec la nomination d'un président d'élection et procéder à l'élection pour les deux postes à combler.

Il demande si les membres sont en accord avec ce processus. Aucun membre ne s'est manifesté.

***8.1 Confirmation d'une nomination par le conseil d'administration de M. Guy Bouchard pour la période d'un an et cela conformément au règlement 6.5 de notre section.***

### **Proposition (voir annexe III)**

M. Michael Hazel propose l'acceptation de la confirmation de la nomination par le conseil d'administration et il est appuyé par M. Camille de Varennes.

**Adopté à l'unanimité.**

***8.2 Élection au conseil d'administration par renouvellement des postes de Mme Micheline Bétournay et M. Camille de Varennes, qui ont donné leur accord de renouveler leur mandat (2 ans).***

**Proposition (voir annexe IV)**

M. Archer Amyot propose l'acceptation des renouvellements des mandats de Mme Micheline Bétournay et M. Camille de Varennes et il est appuyé par Mme Monique Marulo.

**Adopté à l'unanimité.**

**8.3 Élection d'un Président des élections – le conseil d'administration propose de nommer Jules Arbour**

**Proposition – (voir annexe V)**

M. Bernard Tremblay propose d'accepter la nomination de M. Jules Arbour comme président des élections et il est appuyé par Mme Lise Dumas.

**Adopté à l'unanimité.**

**8.4 Élections pour deux postes au conseil d'administration**

M. Jules Arbour stipule que selon nos règlements (Article 6.2), les mises en candidature pour les postes vacants se sont terminées le 9 mars 2018, soit un (1) mois avant la date de l'assemblée générale annuelle (AGA). Il y a présentement cinq candidatures pour deux postes, dont ;

- M. Lucien Bélanger
- M. Jean-Paul Bergeron
- M. Claude Comtois
- Mme Gaétane Duguay
- M. Lionel Grégoire

M. Jules Arbour poursuit en demandant à ces personnes de faire une courte présentation de 2 ou 3 minutes pour se présenter et exprimer pour quelles raisons elles désirent faire partie du Conseil d'administration. À tour de rôle tous les candidats, sauf M. Jean-Paul Bergeron (absent), se sont présentés et ont expliqué pourquoi ils désirent faire partie du conseil d'administration.

M. Jules Arbour remercie tous les candidats pour leur présentation. Les bulletins de vote ont été distribués à tous et il demande aux membres de voter pour deux candidats parmi les quatre puisque M. Jean-Paul Bergeron est absent.

M. Daniel Morin précise que Mesdames France Ouimet et Danielle Thifault, adjointes administratives feront le décompte des votes. Si un scrutateur est réclamé, cela se fera. Aucun scrutateur n'a été nommé.

Le président des élections, M. Jules Arbour, demande l'attention de tous les membres, car il va dévoiler les noms des candidats qui sont élus au conseil d'administration et demandera une proposition pour détruire les bulletins de vote.

Les deux candidats sont : M. Lucien Bélanger et M. Claude Comtois

**Proposition (voir annexe VI)**

M. Gérald Jodoin propose l'acceptation de détruire les bulletins de vote et il est appuyé par M. Bernard Tremblay.

**Adopté à l'unanimité.**

## **9. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE :**

M. Daniel Morin explique que nous avons une politique de reconnaissance envers une personne qui cesse d'œuvrer pour l'Association qui consiste à offrir une carte-cadeau.

Les personnes reconnues sont :

- M. Pierre Drolet – administrateur au conseil et il a aussi été président du comité du 50<sup>e</sup> anniversaire
- Mme Louise Lessard-Mascola – adjointe administrative
- Mme Aline Landry – administratrice qui ne renouvelle pas son mandat

Daniel Morin poursuit en soulignant le travail d'une grande bénévole de la section de Montréal :

- **Mme Jocelyne Wiseman** – administratrice au conseil d'administration depuis 2006. Daniel Morin veut souligner notre appréciation collective de cette grande bénévole qui a agi au sein du conseil d'administration dans plusieurs rôles importants comme ceux d'administratrice, de secrétaire, de première vice-présidente et aussi comme membre au sein de nombreux comités de travail. Jocelyne Wiseman est une organisatrice réputée et dévouée dans l'organisation du dîner de Noël et de l'assemblée générale annuelle.

Jocelyne Wiseman est aussi bénévole du conseil d'administration de la FADOQ-Montréal depuis plus de sept ans et vice-présidente du CA depuis trois années. Elle s'est aussi portée volontaire pour s'impliquer au sein d'autres organismes comme Tel-Écoute, Leucan, la Dauphinelle.

La candidature de Jocelyne Wiseman a été soumise en 2017 au bureau national de l'ANRF en vue de se voir décerner le prix du bénévolat. Le prix en question est décerné à un ou une membre de l'Association qui a fait preuve d'un engagement remarquable en matière de services à la collectivité, considérant ses activités de bénévolat externes à l'Association. Malgré que son nom se soit classé parmi les finalistes, sa candidature n'a pas été retenue pour recevoir ce prix prestigieux. Cependant, le président national, M. Jean-Guy Soulière, a reconnu tout le mérite du bénévolat exercé par Mme Wiseman tant au cours de sa carrière que de sa retraite.

En décembre 2017, le président national lui a décerné une « **Mention d'honneur du président** » pour le « **Prix du bénévolat** » au nom de l'Association nationale des retraités fédéraux en témoignage de reconnaissance pour toute sa contribution et pour son dévouement.

Au nom de l'ANRF-Section Montréal, un certificat d'honneur a été remis à Jocelyne Wiseman par Daniel Morin.



## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Une période de questions est ouverte :

- Mme Tosoni dit que concernant les factures de prescriptions à la Pharmacie le public en général obtient un détail complet de leur facture alors que pour ceux et celles qui ont une assurance privée comme nous avec la Sun Life, nous n'avons pas accès à ces informations. Elle demande si la Sun Life peut être informée de ce problème. M. Daniel Morin, président, précise qu'il participera à l'assemblée annuelle des Présidents et il mentionnera le problème pour que des représentations soient faites en ce sens.
- Par ailleurs, Mme Tosoni mentionne qu'il serait important d'informer les retraités qui ont droit au crédit d'impôt lorsqu'ils vivent dans une Résidence de personnes âgées, ils ne peuvent obtenir le crédit de proche aidant.

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 12 h, M. Gérald Jodoin propose la levée de l'assemblée générale annuelle, il est appuyé par M. Bernard Tremblay.

**Adopté à l'unanimité.**

## **TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCES :**

### **LES GAGNANTS SONT :**

Cadeaux de la Caisse Populaire Desjardins

- Gaétane Duguay, Jacques Beauséjour, Jacqueline Forget, Marcel Couture, Rosaire Benoit,

Cadeaux Grand Explorateur :

- Hélian Lizotte, Denise Courval,

Un cadeau RSA

- Pierrette Bibeau

Cadeaux Johnson & Johnson

- Yvon Latrémouille
- Pauline Joannis
- Lucie Paquette
- Gérard Laforge

---

**Daniel Morin**  
**Président**

---

**Camille de Varennes**  
**Vice-président du Conseil**

---

**Danielle Thifault**  
**Adjointe administrative**

**Suite à l'Assemblée générale annuelle 2018, les membres du Conseil d'administration se sont réunis pour procéder à la nomination des membres du nouveau Comité Exécutif.**

**Voici le comité exécutif 2018/2019 :**

**Président**, Daniel Morin (proposé par Angela Giacomo et appuyé de Claude Comtois) – il a accepté.

**Vice-président**, Camille de Varennes (proposé par Marcel Couture appuyé par Hélian Lizotte) – il a accepté.

**Trésorier**, Marcel Couture (proposé par Angela Giacomo appuyé par Jules Arbour) – il a accepté.

**Secrétaire du conseil**, Micheline Bétournay (proposée par Hélian Lizotte appuyé par Marcel Couture) – elle a accepté.

APPROUVÉ À L'AGA DU 10 AVRIL 2019

## ANNEXE I



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTREAL

RÉSOLUTION – AGA 11 avril 2018 - Embauche d'une firme comptable -

Il est résolu de retenir les services, pour l'exercice financier de l'année 2018, de la firme comptable « *Paquin & Associés, CPA* », située au 1600 boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 405, Montréal, (Québec) H3M 3E2, à titre d'auditeur indépendant.

Adoption proposée par M Archer Amyot et il est appuyé par M. Bernard Tremblay.

**Adoptée à l'unanimité.**

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce onzième jour d'avril 2018.

*Daniel Morin*

Daniel Morin  
Président du Conseil

**ANNEXE II**



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

**MONTREAL**

**RÉSOLUTION – AGA 11 avril 2018 – MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Il est résolu d'approuver les modifications aux règlements généraux de la section de Montréal telles qu'elles ont été présentées.

**Proposé par :** M. Gérald Jodoin

**Appuyé par :** M. Archer Amyot

**Adoptée à l'unanimité.**

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce onzième jour d'avril 2018.

*Daniel Morin*

Daniel Morin  
Président du Conseil

**ANNEXE III**



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

**MONTREAL**

**RÉSOLUTION – AGA 11 avril 2018**  
Confirmation d'une nomination par le conseil d'administration

Il est résolu de confirmer la nomination par le conseil d'administration de M.

Guy Bouchard pour la période d'un an.

Adoption proposée par M. Michael Hazel, il est appuyé par M. Camille de Varennes.

**Adoptée à l'unanimité.**

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce onzième jour d'avril 2018.

*Daniel Morin*

Daniel Morin  
Président du Conseil

ANNEXE IV



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

RÉSOLUTION – AGA 11 avril 2018  
Renouvellement de mandats de membres du conseil d'administration

Il est résolu de renouveler les mandats de Mme Micheline Bétournay et de M. Camille de Varennes pour une période de deux ans.

Adoption proposée par M. Archer Amyot, il est appuyé par Mme Monique Marulo.

**Adoptée à l'unanimité.**

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce onzième jour d'avril 2018.

*Daniel Morin*

Daniel Morin  
Président du Conseil

ANNEXE V



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

MONTREAL

RÉSOLUTION – AGA 11 avril 2018  
ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est résolu d'accepter la nomination de M. Jules Arbour comme président des élections.

Adoption proposée par M. Bernard Tremblay, il est appuyé par Mme Lise Dumas.

**Adoptée à l'unanimité.**

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce onzième jour d'avril 2018.

*Daniel Morin*

Daniel Morin  
Président du Conseil

## ANNEXE VI



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTREAL

### RÉSOLUTION – AGA 11 avril 2018 DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

Il est résolu d'accepter de détruire les bulletins de vote suite de l'élection secrète.

Adoption proposée par M. Gérald Jodoin, il est appuyé par M. Bernard Tremblay.

**Adoptée à l'unanimité.**

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce onzième jour d'avril 2018.

*Daniel Morin*

Daniel Morin  
Président du Conseil



## ANNEXE VII



Association nationale  
des retraités fédéraux      National Association  
of Federal Retirees

MONTRÉAL

### MOT DU PRÉSIDENT – VERSION INTÉGRALE

#### INTRODUCTION

**Bonjour tout le monde**

**Avant de procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée, j'aurais quelques annonces à faire.**

**Pour commencer, je vais laisser la parole à Jocelyne qui va dire quelques mots à propos de nos partenaires. Jocelyne.**

**Pour meubler notre site internet, nous avons besoin d'information, mais aussi de photos, car nous avons une galerie de photos que nous voulons active. Bref, nous prendrons des photos durant la réunion ainsi que durant le dîner. Ceux et celles qui ne veulent pas que leurs beaux visages se retrouvent sur le site internet, avisez le photographe qui modifiera son angle de prise de vue.**

**J'ai aussi un point d'ordre à apporter. Nous fixons une date limite aux inscriptions pour des raisons qui me semblent évidentes, mais ne semble pas l'être pour tout le monde. Pour les années subséquentes, il n'y aura plus de passe-droit. Toute personne non inscrite dans la période nommée ne sera plus acceptée à l'assemblée générale annuelle. Merci de votre compréhension.**

**Je ferai les présentations des membres du C.A., des bénévoles et des invités lors du mot du président. Procédons maintenant à l'ouverture officielle de l'assemblée annuelle 2017 de la section de Montréal de l'Association National des Retraités fédéraux à 10 h 10**

**Bonjour tout le monde**

---

**Merci de votre présence à cette assemblée annuelle de votre section.**

**Permettez-moi de prendre quelques instants pour vous présenter les bénévoles au conseil d'administration, les employés au bureau et d'autres bénévoles de notre section tout en espérant ne pas en oublier.**

**Le premier vice-président et photographe officiel M. Camille de Varennes.**

**Le trésorier M. Marcel Couture.**

**La secrétaire du conseil Mme Micheline Bétournay.**

**Ce sont les membres qui forment votre comité exécutif. Les administrateurs sont :**

**Mme Aline Landry, M. Pierre Drolet, Mme Angela Giacomo, M. Jules Arbour, M. Hélian Lizotte.**

**Mme Jocelyne Wiseman qui mentionnons-le, est l'organisatrice de cette assemblée ainsi que de notre dîner de Noël et plusieurs autres choses et M. Guy Bouchard**

**Au bureau, Mme Danielle Thifault, adjointe administrative et aujourd'hui notre secrétaire de réunion et Mme France Ouimet notre petite nouvelle adjointe administrative aussi. De plus Mme Josée Charbonneau qui lorsque nécessaire nous donne un fier coup de main.**

**Autres bénévoles :**

**Mme Colette Héroux comme commis comptable.**

M. Jacques Lambert, directeur du district du Québec et précédemment président de la section de Montréal ne pouvait être présent car le conseil d'administration national débute aujourd'hui. Il vous envoie ses salutations.

Au mois de juin, comme à chaque année, se tiendra l'assemblée annuelle des membres. À cette même assemblée, l'an dernier votre section a présenté une résolution qui demandait que la partie des cotisations qui nous revient soit payée par dépôt direct plutôt que par chèque. La résolution fut défaite sur la base qu'un projet pilote en ce sens était déjà en marche et que la mise en place pour l'ensemble des sections serait complétée en juin 2018. Il semble que ce ne sera pas le cas. Les conditions qui nous sont imposées ne nous sont pas acceptables.

En juin prochain, nous présenterons une proposition qui replacera notre part des cotisations à un niveau pas parfait, mais acceptable. Nous appuierons aussi une proposition de la section de Québec demandant que l'encart des sections dans le magazine SAGE soit de la même qualité que le magazine l'est.

Comme vous le savez certainement, la technologie prend de plus en plus de place et cela affecte les communications. De plus, en plus les communications se feront par courriel et via notre site internet. Tout cela pour dire que si vous avez une adresse courriel et que nous ne l'avons pas, je vous encourage fortement à nous la communiquer.

La communication avec nos membres est très importante et le magazine est le seul moyen à notre disposition pour rejoindre tous nos membres. La section de Montréal n'a qu'un peu plus de 35 % de nos membres qui ont une adresse courriel ou qui veulent nous la donner, ce qui revient au même. Si des choses importantes doivent vous être communiquées et que nous devons utiliser La Poste, cela nous coûte plus de 10 000 \$. C'est un pensé y bien.

J'aimerais parler de la question du bénévolat de la part des membres dans leur section. Presque à chaque assemblée annuelle nous nous retrouvons avec un conseil d'administration complet. Au cours de l'année et ce pour toute sorte de raison nous perdons des membres. Il serait intéressant d'avoir une banque de nom de personne qui aimerait siéger au conseil. Vous pouvez nous fournir un cours CV et vos coordonnées par internet ou par La Poste et même par téléphone de façon à monter une banque de noms dans laquelle nous pourrions puiser et communiquer avec des gens intéressés. J'ajoute qu'il n'y a pas seulement le conseil qui a besoin de bénévoles, mais les comités aussi. Celui des communications est un bon exemple de comité qui a besoin de gens prêts à donner un peu de temps pour la révision de texte, la traduction, mais aussi pour nous fournir des articles pouvant intéresser nos membres. Nous sommes quand même choyés cette année, car pour les deux postes à élire il y a cinq candidatures. Si les trois personnes qui ne seront pas élues le permettent, nous retiendrons leur candidature.

Voilà assez parler, procédons à l'item 7, les élections